Conseil scientifique du 2 octobre 2019

3 octobre 2019

Sommaire

Le Conseil scientifique de la CNSA soutient le développement des contrats de thèse Cifre dans le champ de l’aide à d’autonomie.

* Les Cifre vues par Angélique Giacomini, doctorante en sociologie
* Les Cifre vues par Régine Scelles, professeur de psychopathologie à l’université Paris-Nanterre
* Les Cifre vues par Thierry Delerce, chargé d’études et de recherche à l’association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (LADAPT)

Communiqué de presse

**Le Conseil scientifique de la CNSA soutient le développement des contrats de thèse Cifre dans le champ de l’aide à d’autonomie**

Par différents moyens, la CNSA entend faire progresser le dialogue entre le monde de la recherche et le secteur du handicap et de la perte d’autonomie : les rencontres scientifiques qu’elle organise tous les deux ans, le développement de la recherche participative... Aujourd’hui, son Conseil scientifique souhaite encourager les contrats de thèse Cifre dans le champ de l’aide à d’autonomie.

**Qu’est-ce qu’une convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) ?**

Le dispositif Cifre a été créé en 1982 par le ministère de la Recherche pour rapprocher les laboratoires publics du monde socioéconomique. Depuis 2006, les collectivités territoriales et les associations à vocation sociale peuvent également conclure des Cifre.

Ces structures peuvent, dans ce cadre, recruter un doctorant et lui confier une mission de recherche en lien avec un laboratoire. Elles sont alors subventionnées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, via l’Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT).

Les travaux du doctorant doivent aboutir à la soutenance d'une thèse en trois ans.

**Quels sont les atouts des Cifre ?**

Le dispositif Cifre favorise des travaux de thèse réalisés au plus près du terrain. « Mon travail a abouti à une série de recommandations à l’attention des collectivités territoriales. Elles vont pouvoir les mettre en œuvre dans les années à venir et faciliter ainsi la vie des personnes âgées » témoigne Angélique Giacomini, doctorante, à l’issue de sa thèse.

Par ailleurs, le recrutement de doctorants par les acteurs territoriaux et les associations du domaine social devrait aussi favoriser des coopérations futures plus nourries avec le monde de la recherche. « De nombreux contacts pris lors de la thèse donnent naissance à d’autres projets qui sont actuellement en train de voir le jour », explique Thierry Delerce, chargé d’études et de recherche à LADAPT (association pour l’insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées), qui accueille un doctorant actuellement.

Pour Régine Scelles, professeur de psychopathologie, « le dispositif Cifre est particulièrement intéressant pour les jeunes qui ont obtenu leur master. Il leur donne à la fois une connaissance du terrain et une formation par et à la recherche. »

Le Conseil scientifique de la CNSA reconnaît l’intérêt des Cifre pour les parties prenantes des politiques de l’autonomie et pour la recherche. Dans quelques mois, il remettra des recommandations et des propositions d’action à la CNSA qu’il encourage d’ailleurs à faire la promotion du dispositif.

[Consultez l’avis du conseil scientifique](https://www.cnsa.fr/documentation/avis_sur_les_cifre_2019.pdf).

* À propos de la CNSA

Créée en 2004, la CNSA est un établissement public dont les missions sont les suivantes :

* Participer au financement de l'aide à l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées : contribution au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie et de la prestation de compensation du handicap, concours au financement des maisons départementales des personnes handicapées, des conférences des financeurs de la perte d’autonomie, affectation des crédits destinés aux établissements et services médico-sociaux, soutien à la modernisation et à la professionnalisation des services d’aide à domicile.
* Garantir l'égalité de traitement sur tout le territoire quel que soit l'âge ou le type de handicap, en veillant à une répartition équitable des ressources.
* Assurer une mission d'expertise, d'information et d'animation : échange d'informations, mise en commun des bonnes pratiques entre les départements, soutien d'actions innovantes, développement d'outils d'évaluation, appui aux services de l'État dans l'identification des priorités et l'adaptation de l'offre.
* Assurer une mission d'information des personnes âgées, des personnes handicapées et de leurs proches.
* Faciliter l’accès aux actions de prévention et aux aides techniques.
* Assurer un rôle d'expertise et de recherche sur toutes les questions liées à l'accès à l'autonomie, quels que soient l'âge et l'origine du handicap.

En 2019, la CNSA gère un budget de plus de 27 milliards d’euros.

Contact presse

Aurore Anotin – CNSA

Tél. : 01 53 91 21 75

[Aurore.anotin@cnsa.fr](mailto:Aurore.anotin@cnsa.fr)

Les Cifre vues par une chercheure : « le secteur est prêt »

Régine Scelles, professeur de psychopathologie à l’université Paris-Nanterre

1. Avez-vous l’habitude de recourir aux conventions Cifre ?

Non ! Ce dispositif était encore peu connu dans le domaine des sciences humaines et sociales, il y a 5 ans.

Jusqu’ici la pratique consiste surtout à encadrer des doctorants qui sont en réalité déjà salariés. Ce sont généralement des professionnels du médico-social qui ont une certaine expérience du terrain, et qui décident de préparer une thèse pour acquérir de nouvelles compétences ou se reconvertir. Ces salariés partagent leur temps entre leur vie professionnelle et la préparation de leur thèse, ce qui est très compliqué pour eux. Je pense que cette pratique va diminuer dans le futur, car les écoles doctorales sont de plus en plus désireuses que les doctorants soient financées et que les thèses ne durent pas plus de 4 ans, ce qui est impossible ou presque quand on travaille à temps plein. Donc le contexte est de plus en plus favorable au développement des conventions Cifre. Le secteur est prêt.

1. Quel intérêt voyez-vous au dispositif des Cifre ?

Le premier intérêt pour le doctorant est financier. La convention Cifre lui permet de financer un travail de recherche correspondant au travail de thèse puisqu’il est salarié d’une organisation professionnelle.

Ce dispositif Cifre est particulièrement intéressant pour les jeunes qui ont obtenu leur master. Il leur donne à la fois une connaissance du terrain et une formation par et à la recherche.

Pour le doctorant et le directeur de thèse, l’encadrement de la thèse est aussi un moyen d’inscrire cette collaboration avec l’organisation professionnelle dans la durée.

1. Quels sont les écueils à éviter ?

Il est très important de bien préciser les conditions dans lesquelles le doctorant va effectuer son travail de thèse. Il faut que le rôle et les responsabilités de chacun soient très clairs. Le temps de travail fléché sur la praxis et celui fléché sur la recherche doivent être clairement définis. La méthode, les outils doivent être clairement identifiés pour être certains que la mise en œuvre sera possible dans l’institution dans les conditions requises pour la thèse.

Dans mon domaine, la psychologie, la plupart des doctorants doivent intervenir sur le terrain pour collecter des données. Il est indispensable de veiller à ce qu’ils respectent un certain nombre de règles éthiques et déontologiques. C’est particulièrement vrai s’ils interviennent auprès de personnes vulnérables. De nombreuses questions se posent : sur le choix des personnes avec lesquelles les doctorants mèneront leur travail, sur la bonne distance à adopter, sur la confidentialité des données, sur la façon dont ils vont devoir rendre compte des données et de leur analyse, etc. Tout cela doit être bien précisé au départ et faire l’objet d’un accord écrit entre les parties pour éviter les problèmes futurs.

Enfin, il faut bien expliquer à l’employeur, avant de démarrer le projet, qu’on ne sait pas à l’avance quels seront les résultats obtenus. Trop souvent, consciemment ou non, les organismes sollicitent les chercheurs dans l’espoir que les travaux cautionnent leurs pratiques. C’est parfois vrai, mais ce n’est pas toujours le cas ! Le directeur de thèse est responsable de la qualité du travail de recherche accompli. Il est important que l’employeur du doctorant ait conscience, dès le départ, de cette exigence scientifique qui garantit la scientificité et l’indépendance des résultats.

Pour toutes ces raisons, il est préférable que les directeurs de thèse aient eux-mêmes une bonne connaissance du terrain.

1. Pourquoi n’y a-t-il pas davantage de Cifre dans le secteur médico-social ? Quels sont les freins selon vous ?

Il n’est pas possible de demander une subvention Cifre si le futur doctorant occupe son emploi depuis plus de 9 mois. Cette contrainte est un frein très important dans notre domaine, car, comme je l’ai dit, les personnes qui viennent nous voir pour préparer une thèse sont souvent des professionnels aguerris.

Par ailleurs, certains étudiants hésitent parfois à se lancer dans un travail de thèse après leur master, car ils craignent de ne pas pouvoir le valoriser auprès des professionnels. Il faut œuvrer pour que cela change et que le doctorat soit valorisé dans les conventions par exemple, mais aussi dans la fonction publique hospitalière et territoriale. Heureusement, tout cela est en train de changer.

Les Cifre vues par un représentant associatif: « De nombreux contacts pris lors de la thèse donnent naissance à d’autres projets »

Thierry Delerce, chargé d’études et de recherche à l’association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (LADAPT)

1. Quel est le sujet de thèse de votre doctorant ?

J’ai recruté en CDD Meddy Escuriet pour une durée de 3 ans, durée habituelle d’une convention Cifre, pour mener un travail de recherche sur les représentations mentales de l’espace par des personnes cérébrolésées.

Il est rattaché à l’unité mixte de recherche (UMR) Territoires, basée à Clermont-Ferrand dont la thématique centrale de recherche est la capacité à agir des acteurs locaux, mais aussi la conception et la conduite de l’action publique dans les territoires.

Nous avons eu un premier contact à l’issue de son master Recherche de géographie à l’université Clermont Auvergne, lorsque j’étais encore directeur régional de LADAPT Auvergne-Rhône-Alpes. J’ai d’abord été très surpris d’être contacté par quelqu’un qui avait une formation de géographe : cette matière n’est guère présente dans le milieu du médico-social ! Mais son projet était à la fois très innovant et susceptible de faire évoluer les pratiques professionnelles d’accompagnement des personnes cérébrolésées.

1. Pourquoi avez-vous eu recours aux conventions Cifre ? Quel était l’enjeu ?

L’innovation a toujours été une préoccupation de LADAPT. Déjà, lors de sa création en 1929, les statuts prévoyaient que l’association mène des études. Cette volonté de faire évoluer les pratiques a été reprise dans son projet associatif et c’est dans ce contexte que je me suis vu confier la responsabilité de la nouvelle délégation « études et recherche ». Ma première mission a consisté à identifier les pratiques innovantes au sein de LADAPT et à encourager les professionnels à se tourner vers l’innovation et la recherche. J’avais entendu parler des Cifre, sans trop m’y intéresser, car je pensais que cette modalité de financement des thèses était réservée aux entreprises. Ce n’est que lorsque Meddy Escuriet m’a contacté que je me suis renseigné auprès de l’Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) pour mieux connaitre les conditions administratives et financières des conventions Cifre. Le montage de cette convention qui ancre fondamentalement la recherche au terrain m’est apparu très pertinent et collant parfaitement à la posture pragmatique et ouverte de notre association.

1. Parallèlement à sa thèse, quelle mission professionnelle avez-vous confiée au doctorant ?

J’ai fait le choix dès le départ de ne pas confier à Meddy Escuriet une autre mission que celle de conduire son projet de recherche. La raison principale tenait au sujet lui-même. J’étais convaincu que le travail de recherche aurait, à terme, des conséquences concrètes sur les pratiques professionnelles : le fait d’utiliser des outils nouveaux comme ceux de la cartographie devrait améliorer la capacité des personnes accompagnées à s’exprimer sur leur passé et aussi sur leur projet de vie.

La première année, Meddy Escuriet était plongé dans son projet de recherche, en relation constante avec le laboratoire auquel il est rattaché, mais dès la deuxième année il s’est rapproché des professionnels et des personnes accompagnées, principalement des personnes cérébrolésées. Il a fallu veiller à ce que le contact entre le doctorant et les professionnels se passe bien (ESAT Hors murs, SAMSAH, GEM), car bien évidemment l’arrivée d’un doctorant en géographie interroge quelque peu le fonctionnement habituel des services.

1. Qu’attendez-vous d’un projet de thèse ? Que va vous apporter ce travail de recherche ?

Comme je l’ai dit, j’espère que la démarche entreprise par Meddy Escuriet, les nouveaux outils qu’il est en train de tester permettront de tirer des enseignements utiles aux professionnels.

Mais l’intérêt d’une thèse va bien au-delà. Elle n’est qu’une pièce d’un ensemble plus large. De nombreux contacts pris lors de la thèse donnent naissance à d’autres projets qui sont actuellement en train de voir le jour. Et les nombreuses communications en colloques scientifiques et publications sont un réel apport en promouvant d’ailleurs la question du handicap, pas très présente en géographie.

Enfin, le recrutement d’un doctorant en Cifre est, pour une association comme LADAPT, un investissement sur l’avenir. Il vient servir les objectifs stratégiques de l’association qui veut faire évoluer ses pratiques pour répondre aux attentes nouvelles des personnes accompagnées vers une société toujours plus inclusive.

1. Avez-vous rencontré des difficultés ?

Lorsqu’une association dépose un dossier Cifre à l’ANRT, celui-ci est examiné par des experts, puis par le comité de sélection qui se réunit chaque mois. Le délai de réponse est en général de 3 mois. Ce délai peut paraître court, mais il est parfois très long pour des personnes qui viennent de terminer leur master et qui ont besoin de travailler. La préparation d’une thèse nécessite en général une forte motivation de la part de l’étudiant.

Une autre difficulté importante est d’ordre financier, car, contrairement aux entreprises, les associations du secteur médico-social ne peuvent pas bénéficier du crédit d’impôt recherche. Le financement qu’apporte la convention Cifre (42 000 euros sur 3 ans) ne couvre donc qu’une partie – disons le tiers – du coût global de la thèse. Il faut donc rechercher des financements complémentaires. Personnellement, j’en ai trouvé une partie auprès de l’agence régionale de santé qui a été séduite par ce projet.

1. Quels conseils pourriez-vous donner à des responsables territoriaux ou associatifs intéressés par une convention Cifre ?

Pour que la thèse se passe bien, il faut que le projet soit bien réfléchi, bien posé. Il faut savoir pourquoi on le fait, sinon on met le doctorant en danger. Le rôle de l’encadrant est de veiller à ce que tout se passe bien pour le doctorant. Il a une fonction de tuteur. Il faut aussi qu’il s’assure que le directeur de thèse s’investit suffisamment. C’est d’ailleurs pour toutes ces raisons que l’ANRT a mis en place une procédure de suivi systématique qui prévoit l’établissement de rapports annuels, tant de la part du professionnel encadrant que du directeur de thèse.

Selon moi, le recrutement d’un doctorant pour 3 ans en convention Cifre doit s’inscrire dans une stratégie plus large de l’association. Il est la traduction concrète de la volonté de la direction de se donner les moyens de faire face aux défis à venir d’une société inclusive. C’est un investissement pour l’avenir et un moyen pour l’association de se rapprocher du monde de la recherche que bien souvent elle ne connaît pas.

Pour en savoir plus :

* le site de l’unité mixte de recherche (UMR) Territoires : <https://www.uca.fr/recherche/structures-de-recherche/laboratoires/territoires-1090.kjsp>
* le site de Ladapt : [www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

Les Cifre, vues par une doctorante : « il faut être motivé par son sujet »

Angélique Giacomini, doctorante en sociologie au Centre Georges Chevrier de l’université de Bourgogne - Franche-Comté et chargée de la formation et de la recherche à l’Association Réseau francophone des villes amies des aînés

1. Quel était votre sujet de thèse ?

Mon travail de recherche avait pour but d’analyser l’évolution des politiques publiques des collectivités territoriales pour faire face au vieillissement de leur population, de comprendre comment les territoires se sont appropriés la démarche proposée par le Réseau francophone des villes amies des aînés qui vise à faire advenir une société inclusive, une société où toutes les personnes peuvent vivre ensemble, chacun avec son âge et non pas à cause de son âge.

Pour cette thèse, j’ai réalisé 70 entretiens semi-directifs dans 13 communes de toutes tailles, réparties sur toute la France. J’étais encadrée par deux directeurs de thèse rattachés au Centre Georges Chevrier, unité pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales de l’université de Bourgogne-Franche-Comté centrée sur le thème « Sociétés et sensibilités » :

1. Pourquoi avez-vous choisi de faire une thèse Cifre ? Quelles étaient vos motivations ? En étiez-vous à l’initiative ?

Après mon master 2 en sociologie du vieillissement, j’ai été assez rapidement recrutée par l’association Réseau francophone des villes amies des aînés qui venait d’être créée sous l’impulsion de la ville de Dijon. Je n’avais pas l’intention de faire de la recherche. Cette idée m’a été suggérée par le délégué de l’association qui voyait dans cette démarche une façon d’asseoir scientifiquement la démarche inclusive proposée par le réseau des villes amies des aînés.

Sur le plan personnel, cette expérience m’a permis de monter en compétences, d’acquérir les codes de la démarche scientifique, les références théoriques et de créer de nombreux liens avec la communauté universitaire avec laquelle j’espère pouvoir rester en relation.

1. Parallèlement à votre thèse, quelle mission votre employeur vous a-t-il confiée ?

Très vite, j’ai accompagné et formé nos adhérents. C’était beaucoup de travail, mais cela m’a permis d’être dans la réalité, dans une posture d’observatrice participante. C’est cette mission qui a donné du sens au travail de recherche dans lequel je me suis engagée. Aujourd’hui, nous sommes 5 salariés et j’occupe la fonction de déléguée adjointe en charge de la formation, de la recherche et de l’accompagnement.

1. Avez-vous rencontré des difficultés ?

J’étais physiquement basée au siège de l’association, il m’était parfois difficile de me sentir intégrée à la vie universitaire, d’apprendre les codes de la recherche, d’établir des relations avec les autres chercheurs. Cela demande plus d’effort que si vous êtes hébergé dans le laboratoire. L’attitude du directeur de thèse est à cet égard déterminante. Certains chercheurs, notamment en Sciences humaines et sociales, sont parfois tentés de ne pas s’investir suffisamment dans l’encadrement des doctorants Cifre.

1. Quelles ont été vos satisfactions ? Vos regrets ?

Ma plus grande satisfaction a été de me sentir utile. Mon travail a abouti à une série de recommandations à l’attention des collectivités territoriales qu’elles vont pouvoir mettre en œuvre dans les années à venir et qui rendront la vie plus facile aux personnes âgées.

J’ai aussi beaucoup aimé le travail de terrain, d’enquête, que j’ai dû mener pour recueillir des données. Les personnes que je rencontrais ne savaient pas toujours que j’étais « chercheur » puisque j’intervenais dans le cadre du réseau. Elles se sont d’autant plus facilement livrées et je les remercie encore de la confiance qu’elles m’ont accordée.

1. Quels conseils donneriez-vous aux étudiants en master ?

Quand on prépare une thèse dans le cadre d’une convention Cifre, il faut être motivé par son sujet. Ce n’est pas de la recherche pour de la recherche. C’est de la recherche qui a une utilité sociale.

Comme je l’ai dit, il est parfois difficile de concilier le travail de recherche avec notre mission professionnelle. Pour tenir, il faut beaucoup de bienveillance et de lucidité de la part de l’employeur et du directeur de thèse, mais aussi une grande motivation de l’étudiant pour son sujet. Il faut être convaincu de son utilité, au-delà des résultats scientifiques.

Pour en savoir plus :

* Angélique Giacomini présente l’objet de sa thèse en 180 secondes : https://www.youtube.com/watch?v=5u64VTykJkA
* Site du Centre Georges Chevrier de l’université de Bourgogne - Franche-Comté : http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC/accueil/Presentation\_generale.html
* Site du Réseau francophone des villes amies des aînés : www.villesamiesdesaines-rf.fr